



AGIR POUR TOUS  
S'ENGAGER POUR CHACUN

## SOMMAIRE

Page 1 – L'édito

Page 2 – Vos élues

Page 3 – Retours sur les derniers  
CSE

Page 4 – Actualités

Page 5 – Agenda

La CFDT à l'EFS, c'est :

- Un site internet [cfdt-efs.fr](http://cfdt-efs.fr)
- Un compte Twitter,
- Une page Facebook.



Anne-Sophie TEGON

Patricia DESPRETS

Zouina COGNASSE

Badia MOUCHRIK

## L'EDITO

Voilà plus de 6 mois que les élections professionnelles sont passées.

Dans cette première communication, nous vous présentons vos élues pour ces quatre prochaines années.

Grâce à vous, la **CFDT** a réussi à obtenir un poste de titulaire au CSE et deux postes de suppléant.

Cela signifie que la **CFDT** peut voter et donner son avis au CSE (les PV sont consultables sur l'intranet du siège !).

Depuis la composition du CSE en octobre dernier, la **CFDT** a montré son positionnement, à commencer par le respect de nos accords et ensuite en questionnant le travail, les conditions dans lesquelles les collaborateurs le réalisent.

Tout au long de ce mandat, votre **équipe CFDT** va s'attacher à :

- Travailler pour le **respect** de vos droits à tous,
- Défendre vos **conditions de travail et de rémunération**,
- Venir à votre rencontre, être **disponible** pour vous,
- Vous **venir en aide** si vous vous sentez en difficulté,
- **Négocier de nouveaux droits** pour les personnels de l'EFS, à partir de vos demandes, vos revendications et de vos préoccupations : comment parler au nom des personnels si on ne les connaît pas ?

## La CFDT, syndicat de proximité



**Anne-Sophie TEGON**

*Chargée de mission QVCT et ergonome – DRH nationale*

Titulaire au CSE – Collège 2 « Cadre »

Déléguée syndicale Régionale – EFS Siège



**Patricia DESPRETS**

*Responsable du service QVCT – DRH nationale*

Suppléante au CSE – Collège 2 « Cadre »

Déléguée syndicale de site

Membre de la Commission Formation



**Zouina COGNASSE**

*Assistante de Direction –  
Direction de la Communication et Direction du Marketing*

Suppléante au CSE – Collège 3 « TAM »



**Badia MOUCHRIK**

*Gestionnaire aux affaires internationales -  
Mission des Affaires Internationales*

Représentante syndicale

Membre de la Commission Formation

Membre de la Commission Sécurité et Santé au  
Travail (CSST)



### **Cfdt:** La politique « Activités Sociales et Culturelles » : beaucoup pour quelques-uns et pas grand-chose pour tous les autres !

Après avoir réclamé une présentation conforme du budget 2024, un CSE extraordinaire (c'est-à-dire organisé en plus des CSE ordinaires) s'est tenu en janvier.

Après analyse des chiffres, la **CFDT** s'est interrogée, s'est opposée, et s'oppose toujours, quant à la redistribution inégale des ressources financières et sociales du CSE.



- La part du **budget voyage** représente **30 %** du **budget total** et concerne une vingtaine de salariés.
- La prise en charge partielle des **activités** sportives, hébergements et autres représente **25 %** et **touche 196 sur 397 salariés** (au 31/12/2023).
- La part de budget pour les **chèques vacances** est de **15 %** et touche **249 salariés**.

La **CFDT** s'interroge sur la poursuite de cette redistribution et souhaiterait plus de moments conviviaux, culturels, accessibles au plus grand nombre de nos collaborateurs.

La **CFDT** propose aussi **l'élaboration d'une grille de critères pour une répartition équitable des subventions** pour les voyages.

Enfin , la **CFDT** a dénoncé dès son début de mandat le caractère discriminatoire des 6 mois d'ancienneté.

Et elle a raison ! Car le **critère d'ancienneté** est devenu **illégal** (Cass. soc., 3 avr. 2024, n° 22-16.812).

### **Cfdt:** Venir à Saint Denis cet été s'annonce sportif !

La direction anticipe les Jeux Olympiques et Paralympiques et propose une mise en place du télétravail exceptionnel sur ces 2 périodes. Cela va en ravir plus d'un !

La **CFDT** a donné un avis favorable à cette organisation en demandant que les collaborateurs en difficultés X, Y ou Z puissent étudier une situation de repli avec la Direction.

Si c'est votre cas, nous ne pouvons que vous encourager à vous manifester auprès de vos élus ou de la direction.





Pas facile à dire et pourtant un outil indispensable pour faire de la **Prévention des Risques Professionnels et de l'Amélioration des Conditions de Travail**.

Au Siège, nos risques physiques sont limités.

Par contre, les risques psychosociaux sont à leur summum.

Il y a les risques psychosociaux directement liés aux dysfonctionnements organisationnels (et il y en a !!) et il y a ceux qui indirectement peuvent perturber le travail individuel et le travail de l'équipe (situation de proche aidant rendant moins disponible le collaborateur).

La Cfdt a voté favorablement au PAPRI Pact car même si le chemin est encore long, la direction montre sa volonté d'avancer sur les sujets.

En espérant qu'en 2024, l'ensemble de **TOUS** les collaborateurs puissent dire : « *OUI, nous avons fait l'évaluation des risques psychosociaux dans notre service* » ! (c'est une obligation et ça sert à faire de la prévention).

## Actualités

## Quoi de neuf par ici ?

### **Cfdt: Le RIE fermé le 8 février et c'est Casino qui est Royal !**

Rappelez-vous le 8 février dernier, on nous a annoncé la fermeture du RIE le matin.

Combien d'entre nous se sont retrouvés à aller déguster un sandwich insipide ou une bonne salade industrielle ?

Interrogée par la **Cfdt** pour régulariser la participation employeur aux frais de repas ce jour-là, la direction a répondu qu'il n'y aura pas de compensation...

La **Cfdt** ne peut accepter cette décision.

Les négociations sur la restauration, c'est en ce moment et vous ? Que souhaitez-vous ??

### **Cfdt: Congés payés acquis en arrêt maladie : nouvelle réglementation**

Députés et sénateurs viennent d'adopter définitivement un projet de loi d'adaptation au droit de l'Union européenne (UE) sur l'acquisition des congés payés pendant un arrêt maladie. La loi a été promulguée et publiée au JO le mardi 23 avril.

#### **Cela signifie quoi ?**

Si vous avez été en arrêt dont l'origine est non professionnelle, vous pourrez cumuler 2 jours ouvrables de congés payés par mois, dans la limite de 24 jours ouvrables par an. Soit 4 semaines, samedis compris.

De plus, l'acquisition de droits aux congés payés n'est plus limitée à 1 an d'arrêt : elle est étendue à toute la durée de l'arrêt. Si du fait de votre arrêt, vous n'avez pas pu prendre vos congés bénéficiez d'un report de 15 mois pour pouvoir les poser. Ce report débutera à partir du moment où, après sa reprise du travail, il aura été informé de ses droits par l'EFS. À l'issue de ces 15 mois, les congés payés non soldés seront perdus.

### Trop tard pour moi ?

Cette loi prévoit que les salariés qui ont été arrêtés entre le 1er décembre 2009 et aujourd'hui puissent réclamer leurs congés payés acquis. Cette rétroactivité reste toutefois encadrée. Si vous êtes concerné, vous avez 2 ans à compter de l'entrée en vigueur de la loi pour demander un rappel.

La **CFDT** vous invite à réclamer dès maintenant vos congés perdus et reste à votre disposition pour vous accompagner bien entendu !

## Agenda

Il y a ceux qui veulent être discrets et il y a ceux qui préfèrent un échange en présentiel : la **CFDT** vous propose une **permanence tous les 2<sup>èmes</sup> mardis du mois et 4<sup>èmes</sup> jeudis du mois** pour vous écouter et échanger.

Cette proposition ne signifie pas une indisponibilité des uns sur les autres, elle a pour but de simplement vous proposer des créneaux de complète disponibilité. Ces échanges seront possibles en présentiel ou par teams.

Le calendrier sera proposé sur les panneaux d'affichage.



### Le saviez-vous ?

Tous les collaborateurs ont droit à **une heure par mois ou deux heures tous les deux mois** pour assister aux réunions syndicales. Ce temps est considéré comme du temps de travail effectif et ne fait pas l'objet de retenue **de salaire**.

*Source : convention collective EFS*

### **Cfdt:** Siège

**Prochains CSE 2024** : 2 mai, 6 juin, 4 juillet, 5 septembre, 3 octobre, 7 novembre

### **Cfdt:** National

#### Séances de négociations nationales EFS (3<sup>ème</sup> semaine de chaque mois)

1. Indemnisation des remplacements inopinés
2. Révision des classifications des emplois et rémunérations associées
3. NAO (négociation annuelle obligatoire) 2024
4. Accord d'intéressement
5. Révision du Règlement Intérieur des Fonds Sociaux (à la demande de la CFDT)



# L'ADHÉSION

c'est **SERVICES** compris !

Être adhérent·e à la CFDT, c'est aussi avoir accès à tous les services inclus dans le prix de mon adhésion...

## RÉPONSES À LA CARTE

SERVICE À L'ADHÉRENT

**Une question ?** Parce que je suis adhérent, je peux à tout moment avoir une réponse, y compris sur les sujets qui concernent ma vie privée (logement, allocations, etc).

La plateforme d'aide à la recherche d'emploi, de stage et de reconversion professionnelle.



Bénéficiez gratuitement du service de petites annonces en ligne sur l'Espace adhérents CFDT ou dans Cfdt Magazine.

## Avantages & moi

La billetterie loisirs et culture à tarifs réduits pour les salariés adhérents des petites entreprises et du particulier employeur.

## MaFormation Cfdt: en 1 clic!

Notre plateforme multimodale d'e-learning est accessible via l'espace adhérent. Tout adhérent dispose d'un droit à la formation syndicale de 12 jours/an.

## CNaS

CAISSE NATIONALE D'ACTION SYNDICALE

**SOUTIEN JURIDIQUE** Vous n'êtes plus seul face à votre employeur, un défenseur syndical agréé ou un avocat vous représente.

### LA PRESTATION GRÈVE

La CFDT est la seule à proposer à ses adhérents une caisse de grève qui indemnise leur perte de revenus en cas de grève\*.

### L'ASSURANCE "VIE SYNDICALE"

Couvre les adhérents en cas de dommage corporel à l'occasion de leur activité syndicale.

### L'ASSURANCE "VIE PROFESSIONNELLE"

Prend en charge les frais de défense en cas de mise en cause par un tiers dans l'exercice de sa profession, si l'employeur refuse d'assurer la défense de son salarié\*.

\*Services actifs à partir de 6 mois de cotisation.



Cfdt:

PARTAGE DE TOIT

Pour louer une chambre chez l'habitant à un coût inférieur au marché immobilier local.

... et encore d'autres services, publications, accès internet réservés à découvrir dans votre livret d'accueil CFDT ! ([www.CFDT.fr/bienvenue](http://www.CFDT.fr/bienvenue))

[CFDT.FR](http://CFDT.FR)

En plus, ma cotisation bénéficie d'un crédit d'impôt de 66% ou est déductible de mes frais réels !